AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-10-74302821

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 30 FRS.

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 19 Sic - 15 OCTOBRE 1974.

NOTE VALABLE POUR LA SAISON 1974-1975.

LUTTE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS SERRE, EN VUE DE LIMITER LES RESIDUS DE FONGICIDES AUX TOLERANCES ACTUELLEMENT ADMISES.

Nous reprenons ci-après la note établie par nos collègues de Bretagne à la suite des expérimentations réalisées au cours de la dernière saison, lesquelles ont permis d'apporter quelques précisions aux conseils donnés antérieurement.

PREAMBULE

D'après les résultats, il apparaît que si la plupart des cultures ont été efficacement protégées contre le Mildiou, certaines ont été plus ou moins atteintes. Ceci montre que les traitements conseillés représentent un minimum indispensable et met à nouveau en évidence que la protection contre les maladies et la limitation des résidus sont deux éléments difficiles à concilier. Il importe donc que les conseils de cette note soient rigoureusement suivis par tous les producteurs.

I- RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

Il est illusoire de vouloir protéger chimiquement une plante contre une ou plusieurs maladies, si au préalable cette plante n'a pas été placée dans les meilleures conditions de culture possibles : favorables à sa croissance, défavorables au développement des maladies.
Ces recommandations concernent :

- Le Terreau destiné à la confection des mottes : ce dernier de bonne qualité doit pouvoir être réhumecté sans difficulté lorsque les mottes deviennent sèches. Il est nécessaire de le désinfecter au minimum 15 jours avant emploi avec la vapeur, le Bromure de méthyle, le Dazomet ou le Métam-sodium. Après cette opération, il est recommandé de vérifier si les produits de traitements ont bien disparus (test du cresson notamment).

- La Pépinière : il faut isoler cette dernière des autres cultures ou des sources de contamination, la meilleure solution étant la serre réservée spécialement à la multiplication. Pour la plantation, utiliser des plants peu développés et détruire le surplus.

- La Préparation du sol avant culture :
* à la plantation le sol doit contenir une bonne réserve d'eau et être suffisamment réchauffé
* en cas d'attaque de pourriture du collet ou des feuilles de base, dans les cultures précédentes, désinfecter superficiellement sur le sol prêt à planter avec : la vapeur (de préférence) sur 10 cm de profondeur; le Quintozène en pulvérisation ou en poudrage à la dose de 15 kg de matière active à l'hectare pour la pourriture du collet. Ne traiter avec ce produit qu'une fois par an.
L'utilisation du Bromure de méthyle n'est pas recommandée, compte tenu des quantités importantes de Brome susceptibles d'être retenues par la laitue. Si l'emploi de ce produit était envisagé, s'assurer que le Brome puisse être éliminé avant plantation par un lessivage et prévoir un délai pour le ressuyage du sol.

- Les Arrosages et Bassinages : il convient d'éviter de créer de longues périodes d'humidité favorables à la multiplication des champignons, tout en sachant que la fréquence et l'importance de l'arrosage sont fonction de la nature du sol (les sols filtrants exigent des arrosages plus fréquents et moins copieux) ainsi que des conditions climatiques.
* Arroser plutôt au cours des journées ensoleillées; éviter au contraire les arrosages et bassinages le soir ou en cas d'humidité prolongée.
* Chaque fois que possible, règler le chauffage et l'aération pour diminuer l'humidité (se baser de préférence sur les indications d'appareils enregistreurs, thermographe et hygrographe).

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX

* Par contre, pour compenser l'évaporation intense, source sur les bords des feuilles de nécroses propices à l'installation de la pourriture grise, bassiner par temps chaud et sec.

- L'Elimination des déchets :
* Toute source de déchets, en serre ou à proximité doit être absolument détruite; c'est une mesure indispensable. En particulier, éliminer régulièrement les laitues qui "coulent" en les recueillant dans un sac plastique afin de limiter la propagation des germes de pourriture qui aurait pu s'y installer.
* Lors du conditionnement des laitues, éliminer le plus grand nombre possible des feuilles de la base, pour diminuer les quantités de résidus de produits.

II- LUTTE CHIMIQUE - TRAITEMENTS EN COURS DE VEGETATION

En pépinière : la qualité de la protection en pépinière est un des facteurs essentiels de l'état sanitaire ultérieur de la culture. Les traitements doivent donc être effectués contre le Mildiou, si nécessaire contre le Botrytis, tous les 5 jours de la levée à la plantation. Les produits à utiliser sont les suivants (en matière active à l'are) :
- Mildiou : Mancozèbe ou Zinèbe 16 à 20 g
- Botrytis : Bénomyl 3 g, Carbendazim 3 g, Méthylthiophanate 7 g, Thirame 20 g.

Note : le Thirame peut avoir une action dépressive sur les plantules.

A la plantation et après : une bonne protection est indispensable dès la plantation, quelle qu'en soit l'époque.

1. A la plantation : traiter immédiatement en l'absence d'arrosage à la plantation, dans les heures qui suivent cet arrosage dans le cas contraire.
2. Renouvellement des traitements : intervenir ensuite tous les 5 à 7 jours suivant la rapidité de croissance des laitues. De la mi-décembre à la mi-février, cet intervalle semble pouvoir être porté à 10 jours par suite de l'accroissement foliaire plus lent à cette époque. Si des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements.
3. Dernier traitement : pour que les laitues aient le maximum de chances de présenter des quantités de résidus plus faibles que le seuil de tolérance, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque les plantes ont les caractéristiques suivantes :
* les laitues ont atteint le stade 15-17 feuilles ou 18-20 feuilles suivant que la culture est conduite respectivement à une température minimum de 6 à 8° ou de 2 à 4° (toutes les feuilles, à l'exception de celles du coeur, de surface inférieure à 3 cm2 seront comptées).
* elles couvrent environ la moitié de la superficie du sol (peuplement de 16 plantes au m2).



Ce stade limite est généralement atteint :
* 4 semaines avant la récolte pour les cultures à croissance rapide (récolte en novembre, mars ou avril)
* 6 semaines avant la récolte pour les cultures à croissance lente (décembre à février)

4. Régularité du traitement : il est indispensable que le produit soit réparti de manière homogène. Bien règler le passage des appareils de façon à ce que chaque ligne ne soit traitée qu'une seule fois; éviter l'augmentation de la quantité de bouillie en début et en fin de chapelle.

Produits à utiliser : pour chaque traitement, il est recommandé un mélange de deux fongicides pour lutter à la fois contre le Mildiou et le Botrytis soit (en matière active à l'are) :
-Mildiou : Mancozèbe ou Zinèbe 16g
-Botrytis : Bénomyl ou Carbendazim 3 g, Méthylthiophante 7 g, Thirame 20 g

Remarque : la protection contre les ravageurs de la laitue n'entraîne pas de problème de résidus, si les insecticides sont utilisés en tenant comte des délais fixés par la règlementation en vigueur. Toutefois, pour l'Endosulfan, employé dans la lutte contre les Noctuelles, l'expérience de ces dernières années a montré que dans ce cas particulier il était nécessaire de respecter un délai d'un mois entre le dernier traitement et la récolte.

CULTURES FRUITIERES

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS : Bien que les tavelures aient été assez peu virulentes cette année, nous rappelons les possibilités de réduire de manière importante les projections d'ascospores au printemps suivant :

- traitements entre la récolte et la chute des feuilles avec Bénomyl, Méthylthiophanate, Carbendazim, 100 g m.a./hl ou Thiabendazole 200 g m.a./hl

- traitements après la chute des feuilles avec : Urée 5 kg/hl, Sulfate d'Ammoniaque 10 kg/hl ou Colorants nitrés 600 g/hl.

Ces techniques sont principalement efficaces dans les vergers à l'abri de tout apport extérieur de spores.

CHANCRE EUROPEEN DU POMMIER - MALADIE BACTERIENNE DU POIRIER - CHANCRE BACTERIEN DU CERISIER : Les contaminations de ces diverses maladies se font principalement à partir des portes d'entrée que constituent les plaies occasionnées par la cueillette des fruits et surtout par la chute des feuilles. Elles peuvent être limitées par des pulvérisations de produits cupriques à la dose de 4-500 g de cuivre métal/hl pendant la période de chute des feuilles. Le nombre et le rythme des traitements sont fonction de l'état sanitaire initial du verger et des conditions climatiques. La chute des feuilles peut éventuellement être accélérée par une forte pression.

CORYNEUM DU PECHER : La "maladie criblée" des arbres fruitiers à noyau n'est grave, pendant le repos végétatif, que sur pêcher. Son extension peut être limitée, par un traitement avec un produit cuprique à la dose de 250 g de cuivre par hl. N'intervenir que sur rameaux parfaitement aoûtés.

CULTURES LEGUMIERES

POURRITURE BLANCHE DE L'AIL : avant plantation, il est conseillé de traiter les caïeux avec : Carbendazim 200 g, Bénomyl 300 g, Méthylthiophanate 490 g de m.a./quintal.
Pour un bon enrobage, mélanger d'abord à sec les caïeux et le fongicide puis ajouter environ un litre d'eau par quintal de caïeux et brasser. Faire ensuite sécher à l'ombre en couche mince.

ROUILLE DU POIREAU : l'extension de cette maladie se poursuit.

GRANDES CULTURES

TRAITEMENT DES SEMENCES DE CEREALES

Les produits les plus couramment employés sont des spécialités commerciales renfermant plusieurs fongicides, souvent associés à 1 ou 2 insecticides et également un corvifuge.

1. MALADIES : Aucun produit nouveau n'est apparu depuis deux ans. La plupart des matières actives sont plus ou moins efficaces vis à vis de plusieurs maladies. Le choix est à faire en fonction des champignons à combattre, éventuellement des risques de toxicité et de phytotoxicité. Nous rappelons seulement quelques cas particuliers : la spécificité des produits benzéniques pour la carie, leur permettant éventuellement de limiter les contaminations à partir du sol.

2. MOUCHE GRISE DES CEREALES : Le traitement des semences peut assurer une protection de la jeune plantule contre les attaques larvaires si les précipitations hivernales ne sont pas excessives.
Peuvent être employés les produits à base de Diéthion (150 g de m.a./quintal) ou d'un produit mixte contenant du Lindane et de l'Endosulfan à une dose permettant d'apporter respectivement 40 g et 100 g de ces matières actives au quintal.

Les grains doivent être peu enterrés pour obtenir une action maximum.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN